

Quelqu'un a des préoccupations ? Pas besoin d'aller loin pour trouver de l'aide !

*Remarquez-le, discutez-en et
réorientez la personne*

Les préoccupations peuvent parfois s'aggraver. Pour l'éviter, il convient de repérer les problèmes psychiques, d'en discuter et de **réorienter la personne concernée vers un psychologue ou orthopédagogue clinicien conventionné de première ligne.**

Ces psychologues ou orthopédaogues peuvent désormais prendre part à l'initiative favorisant des soins de santé mentale intégrés beaucoup moins chers pour les patients.

Vous avez vous aussi un rôle clé à jouer : soutenez notre approche intégrée pour des soins de santé mentale accessibles.

→ **Vous trouverez plus d'informations au verso.**



Orientez les gens vers des soins de santé mentale accessibles.

1 Comment apporter votre aide ?

Les personnes confrontées à des problèmes psychologiques légers à modérés peuvent suivre des séances auprès d'un psychologue ou orthopédagogue clinicien conventionné de première ligne. Lors d'une ou de plusieurs séances, individuelles ou en groupe, ce dernier les aidera à améliorer leur bien-être mental. N'hésitez pas à leur parler de ces soins de santé mentale. Une approche populationnelle, où la priorité sera donnée aux groupes vulnérables, a été adoptée.

2 Vers qui peuvent se tourner les personnes cherchant une aide psychologique ?

- Les patients peuvent prendre directement un premier rendez-vous chez un psychologue ou orthopédagogue clinicien de première ligne. Les données de contact nécessaires sont disponibles sur le site web du réseau de santé mentale de leur région.
- Les personnes qui cherchent une aide psychologique peuvent également s'adresser à un médecin généraliste ou un autre prestataire de soins qui les redirigera vers un psychologue ou orthopédagogue clinicien de première ligne ayant signé une convention avec un réseau de santé mentale.

- Les psychologues et orthopédagogues cliniciens conventionnés se déplacent également jusqu'aux patients (outreaching). Ils peuvent ainsi organiser des séances à de nombreux endroits, depuis lesquels les patients peuvent être redirigés vers un psychologue ou orthopédagogue clinicien.

3 Combien coûtent les soins psychologiques remboursés au patient ?

- La première séance est toujours gratuite.
- Ensuite, le psychologue ou orthopédagogue clinicien conventionné établit avec le patient un plan d'approche afin de donner suite à sa demande d'aide. Les psychologues ou orthopédagogues cliniciens qui prennent part à l'initiative sont fortement encouragés à collaborer avec d'autres acteurs.
- Pour les séances remboursables, les patients paient **11 € par séance individuelle** (et 4 € s'ils ont droit à une intervention majorée) et **2,5 € par séance de groupe**. Le nombre de séances auxquelles un patient peut participer est limité et dépend de la demande ou du besoin de soins individuel(le).



Des questions, des remarques ou des suggestions ?

Scannez le code QR et choisissez dans la liste le réseau de santé mentale de votre région.